La Française Green Tech Europe

CHIFFRES CLÉS

Valeur liquidative : 520,90€

Actif sous gestion : 36,13M€

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE

1 2 3 4 **5** 6 7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

HORIZON DE PLACEMENT

1 an | 2 ans | 3 ans | 4 ans | **>5 ans**

CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique : FCP OPCVM

Classification AMF : Non Classifié

Date de création : 11/03/2003

Indice de référence : MSCI EMU Net Total Return

Changement d'indice : Jusqu'au 18/03/2022 : MSCI World (LC) Dividendes nets réinvestis

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Devise : EUR

Fréquence de Valorisation : Quotidienne

Type de clientèle : Tous souscripteurs

Risques principaux supportés : actions, change, discrétionnaire, émergents, perte en capital

INFORMATIONS COMMERCIALES

Code ISIN : FR0000992471

Code Bloomberg : CMPEMOC FP Equity

Centralisation : J avant 11H00

Règlement : J+2 ouvrés

Eligibilité au PEA : Oui

Droits d'entrée max : 1.5%

Frais courants : 2.11% (30/09/2023)

Frais de transaction : 0.23% (30/09/2023)

Frais de gestion variables : 20% TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du fonds et celle de l'indice MSCI EMU (dividendes nets réinvestis). Les frais de gestion variables sont plafonnés à 2,50% TTC de l'actif net moyen.

Dépositaire : BNP Paribas SA

Valorisateur : BNP Paribas SA

Société de gestion : La Française Asset Management

Gérant(s) : Paul TROUSSARD, Thomas DHAINAUT

A compter du 18 mars 2022, la stratégie d'investissement, l'indicateur de référence et la dénomination du FCP ont été modifiés (anciennement La Française Actions Monde). La nouvelle dénomination du FCP est « La Française Green Tech Euro ».

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP aura pour objectif de gestion de surperformer l'indice MSCI EMU NET TOTAL RETURN (MSDEEMUN Index), net de frais et dividendes nets réinvestis, sur une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans par la mise en oeuvre d'une politique d'investissement répondant à des critères financiers et extra-financiers et notamment en s'engageant à contribuer positivement aux objectifs de développement durables (ODD) à hauteur minimum de 60% de l'actif net du FCP. Le fonds place les critères extra-financiers au coeur de son processus d'investissement et de sélection des émetteurs.

PERFORMANCES NETTES

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

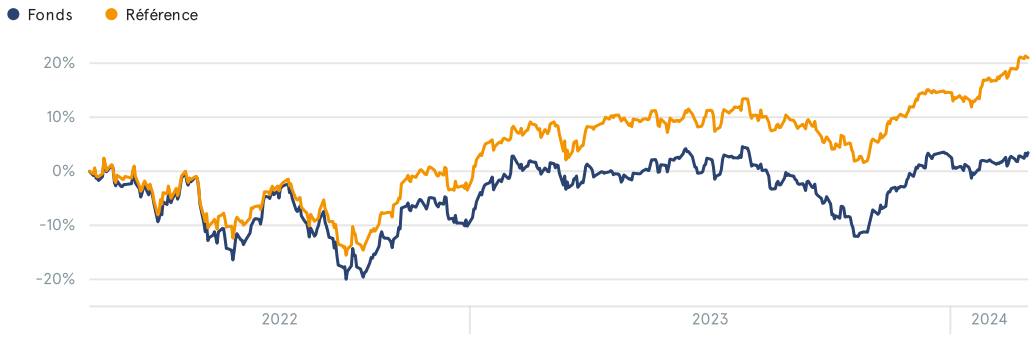
Cumulées	1 mois	3 mois	Année en cours	1 an	3 ans	5 ans	Création
Fonds	1,31%	4,72%	0,13%	3,03%	12,88%	37,22%	247,27%
Référence	3,32%	8,95%	5,56%	12,52%	38,75%	84,27%	611,74%

Annualisées	3 ans	5 ans	Création
Fonds	4,11%	6,53%	6,11%
Référence	11,50%	12,99%	9,80%

HISTORIQUE DES PERFORMANCES NETTES MENSUELLES

		Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aoû.	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
2024	Fonds	-1,17%	1,31%											0,13%
	Référence	2,17%	3,32%											5,56%
2023	Fonds	9,86%	1,73%	0,92%	-1,98%	0,56%	2,55%	1,80%	-4,58%	-4,21%	-5,78%	10,01%	4,58%	15,01%
	Référence	9,62%	1,65%	0,71%	1,47%	-2,46%	3,80%	1,92%	-3,08%	-3,21%	-3,26%	7,92%	3,22%	18,78%
2022	Fonds	-5,74%	-2,52%	0,24%	-2,67%	0,81%	-12,57%	11,23%	-6,28%	-8,80%	7,50%	7,05%	-4,20%	-17,18%
	Référence	-4,93%	-2,65%	1,78%	-1,93%	0,56%	-9,20%	7,31%	-5,03%	-6,31%	7,92%	8,35%	-3,60%	-9,22%
2021	Fonds	-0,21%	2,62%	4,17%	3,16%	0,68%	1,93%	1,21%	2,73%	-3,08%	4,19%	-1,66%	3,95%	21,21%
	Référence	-0,77%	2,65%	4,21%	4,04%	1,03%	2,34%	1,71%	2,67%	-3,69%	5,50%	-1,47%	4,00%	24,17%
2020	Fonds	-0,84%	-8,73%	-11,69%	9,49%	3,87%	2,19%	3,04%	6,16%	-2,59%	-3,72%	10,62%	2,94%	8,55%
	Référence	-0,25%	-8,10%	-12,84%	10,51%	4,72%	2,36%	3,39%	6,27%	-2,89%	-3,05%	11,97%	3,51%	13,48%

EVOLUTION DE LA PERFORMANCE DEPUIS LE CHANGEMENT DE GESTION (18/03/22)



INDICATEURS DE PERFORMANCE

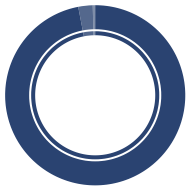
Fréquence hebdomadaire	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité fonds	15,57%	16,19%	18,45%
Volatilité indice	13,65%	14,32%	17,77%
Ratio de Sharpe	-0,15	0,17	0,31
Ratio d'information	-1,61	-1,30	-1,21

Sur 5 ans	
Gain Maximum	89,08% (23/03/2020 -> 04/01/2022)
Max. Drawdown	-32,42% (19/02/2020 -> 23/03/2020)
Recouvrement	231 jours (le 09/11/2020)

Document à destination des clients non professionnels et professionnels au sens de la Directive MIF2 - Document non contractuel - Avant toute souscription, prenez connaissance du prospectus disponible sur internet : www.la-francaise.com - Sources : La Française Asset Management, données comptables, Bloomberg

La Française Green Tech Europe

TYPES D'INSTRUMENT
En % actif



Actions en direct	96,98%
Fonds monétaires	2,58%
Liquidités	0,44%

SECTEUR ICB
En % de la poche actions

● Fonds ● Pondération relative à l'indice

Industries	29,85%	+12,2%
Services aux collectivités	22,21%	+17,2%
Technologie	20,07%	+4,7%
Matériaux de Base	8,67%	+3,7%
Télécommunications	8,64%	+5,4%
Energie	4,71%	+0,2%
Santé	2,87%	-4,0%
Consommation Discrétionnaire	2,52%	-16,5%
Biens de Consommation de Base	0,47%	-4,8%
Sociétés Financières	0,00%	-17,2%
Immobilier	0,00%	-0,9%

PAYS
En % de la poche actions

● Fonds ● Pondération relative à l'indice

France	33,94%	-1,7%
Allemagne	28,56%	+3,0%
Pays-Bas	13,67%	-1,7%
Espagne	8,70%	+1,3%
Italie	6,39%	-0,4%
Irlande	1,79%	+0,5%
Luxembourg	1,56%	+0,6%
Finlande	1,47%	-1,6%
Suisse	1,41%	+1,1%
Danemark	0,92%	+0,9%
Autres	1,60%	-2,0%

TAILLE DE CAPITALISATION
En % de la poche actions

● Fonds ● Pondération relative à l'indice

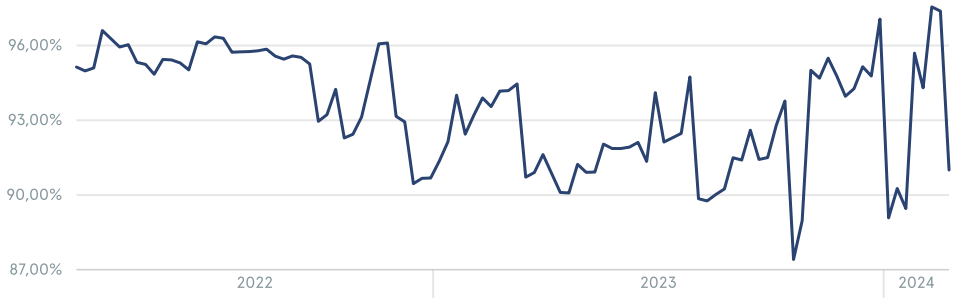
Small Cap (<1 Md€)	2,91%	+2,9%
Mid Cap (1-5 Mds€)	15,61%	+15,2%
Large Cap (>5 Mds€)	81,48%	-18,1%

PRINCIPALES LIGNES
Hors monétaire

Actions	Pays	Secteur ICB	Poids
Asml Holding Regr. Nv	Pays-Bas	Technologie	7,28%
Sap Ag	Allemagne	Technologie	4,61%
Veolia Environnement	France	Services aux collectivités	3,44%
Enel Spa	Italie	Services aux collectivités	3,41%
Siemens Ag-reg	Allemagne	Industries	3,25%
Deutsche Telekom	Allemagne	Télécommunications	3,22%
Saint Gobain	France	Industries	3,15%
Iberdrola Sa	Espagne	Services aux collectivités	3,14%
Knorr-bremse Ag	Allemagne	Industries	2,98%
Engie Pf 2026	France	Services aux collectivités	2,82%

Nombre de titres en portefeuille: 46 **Poids des 10 principales lignes:** 37,30%

EXPOSITION ACTIONS (91.96%)
● Fonds



PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU MOIS
Hors monétaire et % d'actif en date d'opération

Nouvelles positions	% actif
S.o.i.t.e.c.	1,52%
Solaredge Technologies Inc	0,05%

Positions soldées	% actif
Rexel	-0,86%
Enphase Energy Inc	-0,04%

Positions renforcées	% actif
Nordex Se	0,51%
Siemens Ag-reg	0,50%
E.on Se	0,40%
Dassault Systemes	0,40%

Positions allégées	% actif
Schneider Sa	-1,01%
Solaria Energia Y Medio Ambiente Sa	-0,57%
Nexans Sa	-0,40%

La Française Green Tech Europe

SCORES ESG

Min 0 / Max 10

	Fonds
Taux de couverture ESG	100,00%
Score ESG	6,64
Score E	6,93
Score S	6,47
Score G	6,52

MEILLEURES NOTES ESG DU PORTEFEUILLE

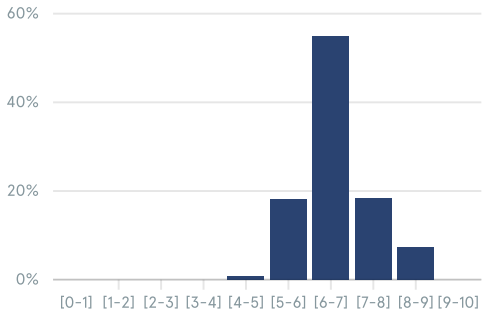
Min 0 / Max 10

Nom	Poids	Score E	Score S	Score G	Score ESG
Asml Holding Regr. Nv	7,28%	8,83	7,61	8,80	8,45
Neoen Sa	1,32%	8,95	7,09	4,05	7,60
Arcadis Nv	1,14%	7,44	8,20	7,07	7,56
Alstom Rgpt	1,13%	7,99	6,97	7,28	7,47
Schneider Sa	2,50%	8,26	6,60	6,71	7,30

DISTRIBUTION DES SCORES ESG

Min 0 / Max 10

● Fonds



MOINS BONNES NOTES ESG DU PORTEFEUILLE

Min 0 / Max 10

Nom	Poids	Score E	Score S	Score G	Score ESG
Shimano Inc	0,76%	5,50	4,49	4,65	4,88
Sma Solar Technology Ag	0,95%	6,17	5,11	3,91	5,17
Eramet	1,30%	4,56	6,27	5,23	5,35
Wacker Chemie Ag	0,98%	6,78	5,34	4,05	5,39
Stora Enso Oyj-r Shs	1,42%	5,89	4,89	6,14	5,64

EMPREINTE CARBONE

tonne eq. CO2 / M€ investis



INTENSITÉ CARBONE

tonne eq. CO2 / M€ revenus



CONTRIBUTION POSITIVE AUX ODD

Émetteurs ayant obtenu un score ODD strictement supérieur à 0 et jusque +10



DÉFINITIONS DES TERMES EXTRA-FINANCIERS

Score ESG : le process ESG consiste en une exclusion de 20% de l'univers suivie d'une analyse financière et carbone des entreprises afin de déterminer leur éligibilité au portefeuille. Plus d'informations peuvent être trouvées dans le prospectus et le code de transparence du fonds. Le score ESG mesure la qualité ESG globale d'une entreprise. Il est calculé comme une moyenne pondérée des trois scores factoriels (Durabilité Environnementale, Capital Humain et Capital Organisationnel), en utilisant des pondérations sectorielles. Le score ESG de l'univers d'investissement est automatisé et permet des ajustements afin de refléter les informations complémentaires dont disposent les analystes ESG, le cas échéant.

Score Environnement: Le premier facteur du modèle ESG d'Inflection Point évalue les performances des entreprises et les stratégies de réduction des impacts environnementaux dans leurs activités et leur chaîne de valeur.

Score Social : le deuxième facteur du modèle ESG évalue les politiques, programmes et performances des entreprises en matière de gestion et de développement de leurs effectifs.

Score Gouvernance: le troisième facteur du modèle ESG évalue la qualité des pratiques de gouvernance d'entreprise des entreprises et de leur gestion des relations avec les parties prenantes (par exemple, les fournisseurs).

Score Carbon Impact : Le score Carbon Impact est calculé comme étant la moyenne d'indicateurs pour chaque catégorie du TCFD (Task Force on Climate-Related Financial Disclosures) au niveau des entreprises, et peut être ajusté afin de refléter les informations complémentaires dont disposent les analystes ESG, le cas échéant.

Intensité Carbone : L'intensité carbone d'une entreprise est calculée comme étant le ratio entre le volume des émissions de gaz à effet de serre (GHG) de l'entreprise en tonnes de CO2eq et le chiffre d'affaires.

Empreinte Carbone: l'empreinte carbone est un indicateur des émissions de CO2 générées par les compagnies détenues dans notre portefeuille. Les données CO2 sont fournies par La Française en s'appuyant majoritairement sur une source CDP. Elles capturent les scopes 1 et 2. La formule de calcul est la suivante: Σ (i à n) (investissement i / Enterprise value) / (Valeur du portefeuille) × Emissions de l'émetteur i

Objectif Alignement ODD : 60% minimum de l'actif net d'émetteurs contribuant positivement aux ODD, c'est-à-dire d'émetteurs ayant obtenu un score strictement supérieur à 0 et jusque +10

La Française Green Tech Europe

AVERTISSEMENT

Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques. Les données chiffrées n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification.
Ceci est un document publicitaire. Le pays d'origine du fonds est la France.
Les informations sur le fonds, dont les calculs de la performance et les autres données, sont fournies par la société de gestion à la date du document.
En fonction de la stratégie du fonds, des données dites « internes » peuvent être différentes de celles mentionnées dans le prospectus. Les données internes n'engagent pas la Société de Gestion qui demeure libre de les faire évoluer sans préavis dans les limites du prospectus qui seul fait foi. La Société de Gestion entend par « données internes » un ensemble d'éléments tels que : limites de gestion internes, analyses économiques, commentaires des gérants. Cette liste n'est pas limitative.
Les notations Morningstar et/ou Lipper sont soumises à copyright. Tous droits réservés. Les informations présentées : (1) appartiennent à Morningstar et/ou Lipper et/ou à leurs fournisseurs d'informations (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité.
Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Compte tenu des risques d'ordre économique et financier, il ne peut être donné aucune assurance que le fonds présenté atteindra son objectif.
La documentation commerciale et réglementaire (dont le prospectus de chaque fonds) est disponible, en anglais, sur le site du Groupe La Française (www.la-francaise.com) et/ou sur simple demande auprès de votre interlocuteur financier habituel.
Document édité par La Française AM Finance Services, 128, boulevard Raspail, 75006 Paris, France, société régulée par l'"Autorité de Contrôle Prudentiel" (www.acp.banque-france.fr), sous la référence 18673 X.

Ce document est confidentiel, à usage strictement privé et destiné uniquement à l'information de la personne à laquelle il a été remis par le Groupe La Française. Aucune diffusion des informations contenues dans cette présentation n'est autorisée sous quelque forme que ce soit sans l'accord préalable écrit du Groupe La Française. Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services du Groupe La Française sont la propriété exclusive de celui-ci et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit du Groupe La Française.

Information importante pour les investisseurs en Allemagne
Agent d'information et agent payeur : BNP PARIBAS Securities Services S.A. – Zweigniederlassung Frankfurt am Main, Europa-Allee 12, 60327 Frankfurt am Main

Information importante pour les investisseurs en Espagne
Représentant local : Allfunds Bank SA Calle Estafeta 6 - Complejo Plaza de la Fuente, Edificio 3, La Moraleja, Espagne

Information importante pour les investisseurs en Italie
Distributeur local : BNP PARIBAS Securities Services, Via Ansperto no. 5 20123 Milan, Italie

Information importante pour les investisseurs au Royaume-Uni
Agent d'information et Agent payeur : BNP Paribas Securities Services London, 5 Moorgate, London, EC2R 6PA United Kingdom

Information importante pour les investisseurs en Suisse
Représentant local: ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich et Agent Payeur local: NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1/am Bellevue, P.O.Box, CH-8024 Zurich. Le prospectus, les feuilles d'information de base, le règlement, les rapports Annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.

Information importante pour les investisseurs à Singapour
Le fonds est non autorisé en vertu de l'article 286 du Securities and Futures Act (Cap. 289) («SFA») ou reconnu en vertu de l'article 287 du SFA, et le Fonds n'est pas autorisé à être proposé au public. Ce matériel et tout autre document émis dans le cadre de l'offre ou de la vente de Parts ne sont pas un prospectus tel que défini dans le SFA et ne seront pas déposés ou enregistrés en tant que prospectus auprès de l'Autorité Monétaire de Singapour. La responsabilité légale en vertu du SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas. Aucune offre ou invitation de souscription ou d'achat des parts, ne peut être faite, ni aucun document ou autre matériel (y compris, mais sans s'y limiter, ce matériel) relatif au Fonds ne peut être diffusé ou distribué, directement ou indirectement, à toute personne à Singapour autre qu'un investisseur institutionnel (tel que défini à l'article 4A du SFA) conformément à l'article 304 du SFA. Lorsqu'une offre est faite à des investisseurs institutionnels conformément à l'article 304 du SFA, certaines restrictions peuvent s'appliquer aux actions acquises dans le cadre d'une telle offre.

Gérant : Équipe de gestion actuelle, susceptible d'évoluer dans le temps.

Classification SFDR : Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) a pour objectifs d'orienter les flux de capitaux vers des investissements plus responsables, d'assurer la transparence, la cohérence et la qualité de l'information aux investisseurs et, ainsi, de permettre une comparaison des différents véhicules d'investissement.
Elle s'applique à tous les acteurs des marchés financiers mais aussi aux produits.
3 catégories de produits :
1/ Tous les fonds sont automatiquement classés en article 6, sans objectif de durabilité.
2/ L'article 8 s'applique pour les fonds qui valorisent les caractéristiques ESG.
3/ L'article 9 va plus loin, avec un objectif d'investissement durable et mesurable : les fonds investissent dans une activité qui contribue à un objectif environnemental ou social, comme la réduction des émissions de CO2 ou la lutte contre les inégalités.

DÉFINITIONS

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

La volatilité est une mesure de la variation de la performance du fonds sur une certaine période. Plus elle est élevée, plus le fonds est volatil, et donc plus le fonds est risqué.

Ratio de Sharpe : ratio mesurant la performance dont le fonds bénéficie pour chaque point de volatilité pris par rapport à un actif dit sans risque

Ratio d'information : mesure de sur ou sous-performance du fonds par rapport à son indice compte tenu du risque relatif engagé

Max.Drawdown : perte maximale historique qu'aurait subie un investisseur qui aurait investi au plus haut et serait sorti au plus bas

Le recouvrement est la durée nécessaire pour recouvrer la perte maximale (Max. Drawdown).

Exposition actions : plus précise que la composition du portefeuille, elle tient compte en permanence des opérations en cours et notamment de celles réalisées sur les marchés dérivés, qui peuvent augmenter ou diminuer les risques de la gestion selon les fluctuations des marchés.